

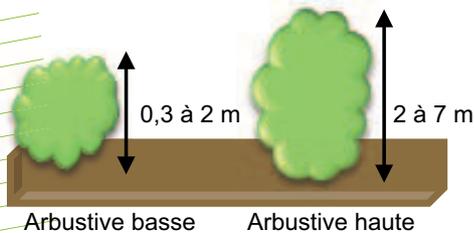


Le choix des espèces ligneuses implantées est très important. Il conditionne la fonction et la structure de l'aménagement (haie ou buisson) ainsi que la fréquence et la nature de l'entretien périodique à effectuer. Tout d'abord, il est essentiel de privilégier l'implantation d'essences locales et, si possible, de proscrire le recours à des espèces ornementales.

Du point de vue écologique, la structure de la haie est déterminante pour de nombreuses espèces et particulièrement pour les oiseaux et les insectes. Le peuplement animal d'une haie se complexifie en fonction de sa hauteur et de sa stratification. Il est donc intéressant de privilégier l'implantation de haies présentant plusieurs strates. De manière générale, on distingue trois strates : herbacée, arbustive et arborescente.

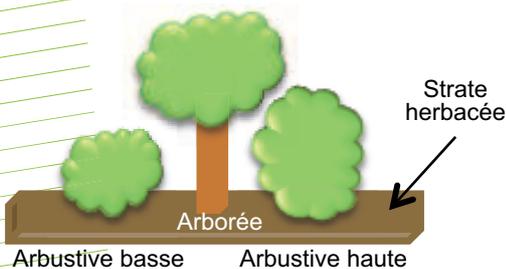
Strates et structures végétales

Les espèces adaptées à la mise en place de buissons et de plots arbustifs sont dites « arbustives ». On distingue des espèces basses et hautes.

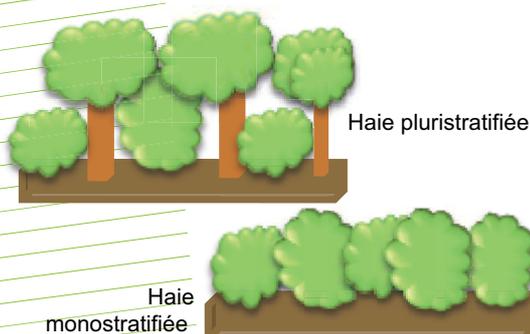


Pour ce qui est des haies, le choix des espèces varie selon le type de linéaire retenu :

- Dans le cas d'une haie monostratifiée : uniquement des espèces arbustives.
- Dans le cas d'une haie pluristratifiée : association d'espèces arbustives et d'espèces arborescentes.



Quelque soit la nature de l'aménagement, il est intéressant de planter de manière aléatoire ou par îlot d'une même espèce, plutôt qu'en alternant régulièrement les espèces.



Les insectes et les oiseaux sont principalement sensibles à la présence d'une strate arbustive relativement dense et riche en baies.

La densité arbustive et la présence d'une bande enherbée sont deux paramètres qui influent sur l'intérêt de la haie vis-à-vis de la petite faune de plaine (perdrix grise principalement).

Par ailleurs, la présence de troène, caractérisé par la persistance partielle de son feuillage en période hivernale, permet en association avec des arbustes épineux de créer un couvert favorable à la faune en général et aux oiseaux en particulier.

L'implantation d'essences mellifères permettra d'attirer des insectes pollinisateurs.

Enfin, lorsqu'elle est possible, l'implantation d'arbres fruitiers (variétés locales de pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers...) constitue un plus apprécié par la faune mais aussi par l'exploitant.

Les multiples avantages des espèces ligneuses locales :

Une espèce indigène croît naturellement dans la région et s'est adaptée au climat, au type de sol, à la faune et à la flore qui l'entoure. Hormis, la mise en place de protections, une fois plantée elle n'aura pas besoin de soins spécifiques.

Ces espèces répondent parfaitement aux besoins de la faune, offrant nourriture et habitat.

En effet, elles produisent des fruits (baies, drupes,...) appréciés par les insectes, les oiseaux et les mammifères ainsi que des fleurs sources de nectar et de pollens favorables à la présence et au maintien des insectes pollinisateurs.

Elles hébergent des espèces (insectes prédateurs, oiseaux, musaraignes...) contribuant à la régulation des organismes ravageurs de cultures.

Elles contribuent aussi à l'identité d'un territoire dont elles sont une spécificité car intimement liées au terroir auquel elles sont adaptées.

Choix des essences à implanter sur terrains crayeux

Une haie favorable à la faune est opportunément composée de plusieurs types de végétaux, que l'on classe en fonction de leur développement au sein de l'aménagement : étage bas, intermédiaire et dominant.

Note : Le classement des végétaux par étage de végétation dépend de leur port naturel mais également de la façon dont on souhaite les entretenir.

Légende



Fruits, baies et drupes consommés par la faune sauvage (insectes, oiseaux...)



Attractivité et consommation plus sporadique



Floraison attractive pour les insectes



Plante mellifère

Entretien

Arbuste/arbre pouvant être périodiquement recépé



Coupe périodique entre 0 et 30 cm du sol

Arbre pouvant être taillé en petit arbre



Coupe annuelle des branches latérales (frein à la croissance naturelle de l'arbre)

Arbre pouvant être mené en têtard

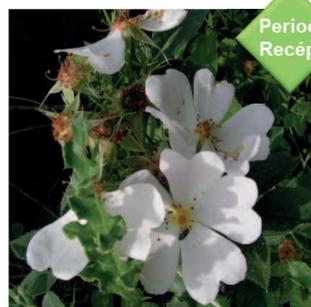


Coupe périodique de l'ensemble des branches au niveau de la tête.

Se référer à la définition au bas de la page,

Arbrisseaux et buissonnants bas

Rosier des chiens *Rosa canina*



Period. Recép.

Floraison : Mai à juillet
Fruit : Cynorrhodon

Arbrisseau doté d'aiguillons (épines) de 1 à 5 m à port très buissonnant.

Camérisier à balais *Lonicera xylosteum*



Period. Recép.

Floraison : Mai à juin
Fruit : Baies rouges soudées

Arbrisseau de 1 à 2 m à tige dressée et à rameaux étalés.

Cornouiller sanguin *Cornus sanguinea*



Period. Recép.

Taill. P-arb.

Floraison : Mai à juillet
Fruit : Drupes noires

Arbrisseau de 3 à 4 m typique des buissons, bosquets et haies spontanés observés en Champagne Crayeuse.

Bourdaine *Frangula dodonei*



Period. Recép.

Taill. P-arb.

Floraison : Mai
Fruit : Drupes rouges puis noires

Arbuste de 1 à 5 m.

Troène *Ligustrum vulgare*



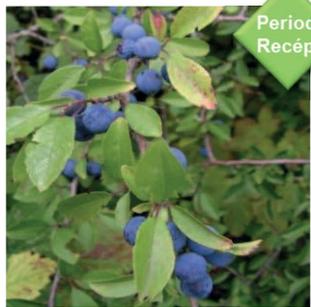
Period. Recép.

Taill. P-arb.

Floraison : Mai à juin / juillet
Fruit : Baies de couleur noire

Arbrisseau très rameux à feuillage semi-caduc, doté d'une grande rusticité et supportant des tailles répétées plusieurs fois par an.

Prunellier *Prunus spinosa*



Period. Recép.

Floraison : Précocité, dès le début avril avant la feuillaison.
Fruit : Drupes noires (prunelles)

Arbrisseau doté d'épines ; de 1 à 4 m à port très buissonnant. Excellent support de nidification (abri contre les prédateurs).

Qu'est-ce qu'un arbre têtard ?

Un arbre têtard, ou trogne, est un arbre taillé de manière régulière afin de former une « touffe » de branchages au-dessus d'un tronc relativement court (1,50 m environ). La taille pratiquée consiste en une coupe des branches formant la touffe tous les ans ou tous les 2 à 6 ans. La coupe brutale et régulière de toute la « tête » de l'arbre favorise l'apparition de bourrelets cicatriciels et la mise en activité des bourgeons dormants qui forment ainsi par leur croissance l'apparition de broussins (touffes).

Noisetier *Corylus avellana*



Period.
Recép.

Taill.
P-arb.

Floraison : Janvier à mars
Fruit : Noisettes

Arbrisseau de 2 à 4 m

Nerprun purgatif *Rhamnus catharticus*

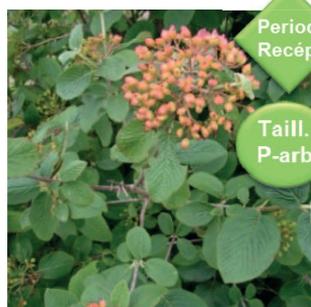


Taill.
P-arb.

Floraison : Mai à juin
Fruit : Drupes noires

Arbrisseau de 2 à 5 m

Viorne lantane *Viburnum lantana*



Period.
Recép.

Taill.
P-arb.

Floraison : Mai à juin
Fruit : Drupes rouges puis noires

Arbrisseau de 1 à 3 m

Viorne obier *Viburnum opulus*



Period.
Recép.

Taill.
P-arb.

Floraison : Mai à juin
Fruit : Drupes rouges

Arbrisseau de 1 à 3 m

Arbustes et petits arbres

Cerisier de Sainte Lucie *Prunus mahaleb*



Taill.
P-arb.

Floraison : Avril à la feuillaison
Fruit : Drupes rouges devenant noires

Arbuste de 4 à 12 m

Cytise *Laburnum anagyroides*



Floraison : Mai à juin
Fruit : Gousses vertes

Arbuste de 5 à 10 m

Saule marsault *Salix caprea*



Period.
Recép.

Taill.
P-arb.

Floraison : Mars / avril avant
la feuillaison

Arbuste de 3 à 12 m

Erable champêtre *Acer campestre*



Period.
Recép.

Taill.
P-arb.

Floraison : : Avril à mai
Fruit : Doubles samares

Petit arbre 6 à 15 m

Espèces dont l'implantation est envisageable avec de faibles effectifs et des précautions particulières vis-à-vis du développement des plants : Pin noir d'Autriche (*Pinus nigra subsp. nigra*), Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*), Arbres fruitiers (variétés locales et portes greffes sauvages), Sureau noir (*Sambucus nigra*), Erable plane (*Acer platanoides*), Noyer (*Juglans regia*), Tilleul à grandes feuilles (*Tilia platyphyllos*), Alisier torminal (*Sorbus torminalis*), Tremble (*Populus tremula*) et Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*)

Arbres



1



2



3



4



5



6

Merisier 1 *Prunus avium*

Floraison : Avril à mai
Fruit : Merises (petites cerises)

Arbre de 15 à 25 m



Orme champêtre 4 *Ulmus minor*

Floraison : Mars à avril
Pollinisation et dispersion par le vent
Fruit : Samares

Arbre de 30 à 35 m



Chêne pédonculé *Quercus robur*

Floraison : Avril à mai
Pollinisation par les insectes
Fruit : Glands pédonculés

Arbre de 25 à 35 m



Bouleau verruqueux 2 *Betula pendula*

Floraison : Avril à mai
• Pollinisation par les insectes,
• Présence de Châtons mâles et femelles.

Arbre de 20 à 25 m



Hêtre 5 *Fagus sylvatica*

Floraison : Avril à mai
Pollinisation par les insectes
Fruit : faînes

Arbre de 20 à 25 m



Frêne commun *Fraxinus excelsior*

Floraison : Avril, avant feuillaison
Pollinisation par les insectes
Fruit : Samares regroupés en grappes pendantes

Arbre de 20 à 30 m



Chêne sessile 3 *Quercus petraea*

Floraison : Mai, à la feuillaison
Pollinisation par les insectes
Fruit : Glands sessiles

Arbre de 20 à 25 m



Charme 6 *Carpinus betulus*

Floraison : Décembre-janvier
Fruit : Samares regroupés en grappes pendantes

Arbre de 10 à 25 m



Erable sycomore *Acer pseudoplatanus*

Floraison : Avril à mai
Pollinisation par les insectes
Fruit : Faînes

Arbre de 20 à 25 m - A implanter en faibles effectifs et en mélange avec d'autres espèces.



1

Entretien d'une haie ou d'un îlot arbustif, La première intervention est le recépage :

• Cas des îlots arbustifs

Cette opération consiste à couper net certains arbustes à 10 cm du sol l'hiver suivant la plantation, afin de former des cépées à plusieurs troncs et d'épaissir la base des arbustes. Cette intervention ne vise que quelques arbustes dont la coupe permet d'étoffer l'îlot.

• Cas des haies :

Cette opération consiste en la coupe des arbustes à 10-30 cm du sol afin de régénérer la haie et d'éviter le dégarnissement de sa base. Ce recépage a lieu tous les 10 à 20 ans, en conservant les arbres de bois noble. Dans l'intervalle, un raccourcissement des branches latérales gênantes doit avoir lieu. Ce type d'entretien des haies permet la production de bois-énergie. On notera qu'il est préférable d'effectuer ce recépage par tronçons qui se succèdent dans le temps, de façon à maintenir en permanence sur le site des haies d'âges variables.

(*Alnus glutinosa*)

2

Ensuite, la taille des arbustes sera effectuée régulièrement et progressivement afin d'obtenir une densité de végétation satisfaisante. Seuls les végétaux présentant une pousse significative seront traités. Les tailles drastiques sont à proscrire. En effet, Si l'on veut maintenir une haie à une hauteur et/ou une largeur déterminée, la taille doit être annuelle ou bisannuelle, afin d'éviter la coupe de grosses branches (diamètre de 3 cm maximum). La taille latérale se fait à une distance suffisante du tronc.

Seuls les végétaux présentant une pousse significative seront traités. Les tailles drastiques sont à proscrire. En effet, Si l'on veut maintenir une haie à une hauteur et/ou une largeur déterminée, la taille doit être annuelle ou bisannuelle, afin d'éviter la coupe de grosses branches (diamètre de 3 cm maximum). La taille latérale se fait à une distance suffisante du tronc.

• Dans le cas des îlots arbustifs :

la taille latérale régulière des arbustes peut périodiquement être remplacée par un recépage.

• Dans le cas des haies :

il peut être opportun de faire varier le niveau de coupe, de manière à éviter la constitution de moignons peu favorable au développement global des arbustes et/ou des arbres. Dans ce cas, chaque année, le niveau de taille est décalé vers l'extérieur de 20 à 30 cm ; après 5 à 10 ans, les branches sont rabattues au niveau initial avec un matériel adéquat. Un nouveau cycle de coupe est ainsi engagé.